

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 19.02.2016	Heure 21h52	Numéro 16.317	Département(s) DEAS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe UDC		
Titre : Neuchâtel un havre de paix pour étrangers		
Contenu : Le Conseil d'État a rendu public et a commenté le recensement pour notre canton sur l'année 2015. Au premier coup d'œil, nous constatons une augmentation de 740 personnes, ce qui semble réjouissant. En lisant plus loin, il est dit que ce ne sont pas moins de 766 personnes étrangères qui se sont installées dans notre canton, alors que 26 personnes suisses l'ont quitté. Peut-on connaître la position du Conseil d'État face à cette situation? Faut-il en déduire que notre canton est un havre de paix pour les ressortissants étrangers? Finalement et suite à la question sur le même sujet du 13 février 2015, peut-on enfin connaître quel est le statut chiffré des 989 nouvelles arrivées en 2014 (invalides, assistées canton/communes, faibles revenus, classe moyenne et grandes fortunes)?		
Réponse écrite demandée: <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Marc Schafroth		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Sylvia Schulé	Xavier Challandes	Loïc Frey